

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX A L'ÉCOLE DE TENNIS 2023/2024

Enfants nés entre 2006 et le 30/06/2020

Découvrir le tennis avec une approche éducative, ludique et conviviale ! Nombre de places limité, inscrivez vite votre enfant !

Pour inscrire votre enfant à l'école de tennis pour la saison 2023/2024, vous devez suivre les étapes suivantes :

- 1) **Vous rendre sur le site du Colombes Tennis Club** à partir du 13 Juin 2023 (**colombes-tennis-club.com**) rubrique «**S'inscrire à un cours-stages**», **cliquez Formation jeunes puis** sélectionnez la catégorie correspondant à l'âge de votre enfant.
Vous aurez le choix entre une école de tennis sur courts couverts ou courts extérieurs .Lorsque toutes les places en courts couverts seront attribuées, une place en courts extérieurs sera proposée.
Vous devez indiquer trois préférences dans l'ordre prioritaire pour les créneaux horaires disponibles.
Vous devez également remplir l'attestation de santé sur cette fiche de renseignements.
En fonction des places et du niveau, sachez que le 2^{ème} ou le 3^{ème} choix peut être retenu .
- 2) Venir au club pour valider une place dans un groupe puis procéder au règlement intégral (par chèque à l'ordre du CTC, CB, espèces, chèques vacances ou coupons sport). Paiement possible en 3 fois : octobre, novembre et décembre 2023.

Pour les familles bénéficiant du PASS + 92 (collégiens), du Pass'Sport ou de la participation ultérieure du comité d'entreprise, vous devrez payer l'intégralité de l'adhésion .Le CTC vous fera un remboursement ultérieurement.

IMPORTANT : Les dossiers incomplets ne seront pas traités, merci de votre compréhension !

○ **ANIMATION MATCH** : Votre enfant né entre 2006 et 2014 aura la possibilité de jouer une 2^{ème} heure hors vacances scolaires sous forme de match (avec d'autres enfants de même niveau) tous les mercredis à partir du 27 septembre 2023 jusqu'au 03 avril 2024 inclus. Cette activité sera encadrée par un enseignant au tarif de 95 €.

○ **COTISATION PARENT / ENFANT** : un enfant du mini tennis, du club junior et du club ado peut prendre cette cotisation pour jouer avec l'un de ses parents au tarif de 105 €. Cette cotisation donne accès uniquement aux courts extérieurs du 01/10/2023 au 30/09/2024. Le parent concerné devra s'inscrire sur le site et fournir un certificat médical.

ANNULATIONS-CONDITIONS DE REMBOURSEMENT : **Aucun remboursement ne sera accordé pour les enfants qui arrêteraient l'école après le 1^{er} cours .Un problème médical nécessitant un arrêt d'une durée supérieure à 3 mois fera l'objet d'une indemnisation sous forme d'avoir pour un stage pendant les vacances scolaires.**

Les cours se dérouleront du mardi 26 septembre 2023 au samedi 15 juin 2024 .Calendrier disponible sur le site du club.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une très bonne rentrée.

Thierry BOUSSUGE – Responsable de l'école de tennis.